



Help : résiliation assurance habitation impossible

Par **Camille06**, le **31/01/2017** à **17:42**

Bonjour à tous,

Je rencontre actuellement un problème avec la résiliation de mon assurance habitation.

Je m'explique... Il y a quelques mois (fin octobre), je devais déménager (en location) et l'agence immobilière me réclamait, comme c'est souvent le cas, une attestation d'assurance pour le jour d'EDL d'entrée, condition sine qua non pour signer le bail.

J'ai donc souscrit à cette assurance tout en gardant l'assurance de mon logement précédent mais n'ai finalement pas signé l'état des lieux d'entrée avec l'agence, puisqu'il y avait, à l'arrivée, un dégât des eaux... Bref, la signature ne s'est jamais faite, et lorsque j'ai souhaité résilier l'assurance pour cet appartement que je n'ai, donc, jamais occupé, on m'a réclamé un état des lieux de sortie, document que je n'ai donc jamais eu...

J'ai eu plusieurs conseillers au téléphone (qui ne m'ont jamais dit la même chose), envoyé plusieurs e-mails expliquant la situation, mais je suis toujours prélevée pour un appartement fantôme. [smile36]

Dans un 1er temps (15 jours après la mise en place de l'assurance), un conseiller m'avait dit qu'un mail expliquant la situation suffirait, chose que j'ai faite, sans nouvelle par la suite.

On m'a ensuite conseillé d'obtenir une attestation de l'agence immobilière attestant que je n'ai jamais vécu dans cet appartement, graal impossible à obtenir bien entendu...

Le conseiller que j'ai aujourd'hui eu au téléphone m'a "gentiment" affirmé après s'être moqué de moi sur un ton pseudo-paternaliste que j'avais été bien bête de procéder comme l'agence me l'avait demandé, que j'étais bien la première à qui une telle situation arrivait, et qu'il ne

pouvait rien faire pour moi sans état des lieux de sortie ou attestation de l'agence.

Bref, sauriez-vous comment je pourrais résilier cette fameuse assurance inutile et quel motif/article invoquer pour cela et pour être remboursée ?

Merci pour vos conseils !